



Syndicat d'Apiculture de Hte Savoie

Cotisation à renvoyer à :

Berlioz André
Charenonnex
74150 MASSINGY

COTISATION 2012

Téléchargement : www.syndapi74.fr

NOM : _____

Tél fixe: _____

Prénom : _____

Tél Portable : _____

Adresse : _____ Courriel : _____

Code : _____ Ville : _____

N° de rucher : _____

Adhésion au syndicat d'Apiculture

Adhésion au GDSA (Groupement de défense sanitaire)

	Abeille de France	⇒
Abonnement	Abeille et Fleurs	⇒
Revue	Santé de l'Abeille	⇒
	Santé de l'Abeille (Suisse)	⇒

Nbre	Unité	Total
1	14,00 €	
1	2,00 €	
	22,00 €	
	25,00 €	
	17,50 €	
	21,00 €	
	0,06 €	
TOTAL		

Assurances Ruches R.C. : (0,06 € par ruche) ⇒

Veillez cocher cette grille S.V.P.

Nouvel Adhérent	<input type="checkbox"/>	Renouvellement	<input type="checkbox"/>
Règlement espèces	<input type="checkbox"/>	Règlement Chèque	<input type="checkbox"/>

Nombre de ruches :
(Précis pour statistiques)

Les chèques à libeller à l'ordre du : Syndicat d'Apiculture de Hte Savoie

A : _____ Le _____ 2012

Signature :

AVIS TRES IMPORTANT :

La cotisation au syndicat est obligatoire pour prétendre bénéficier des services d'abonnements et d'assurances. Les assurances ne sont valables que jusqu'au 31 décembre de l'année de souscription.

Ces indications sont exclusivement réservées à l'administration et aux statistiques du syndicat de Haute-Savoie. Conformément à la loi Informatique et liberté" vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant.